

CHAMPIONNAT NATIONAL VIRTUEL D'HABILITÉS À SEC 2021

Plongeon Canada a décidé d'organiser un championnat national d'habiletés à sec afin d'offrir une expérience compétitive aux plongeurs qui n'ont pas été en mesure de participer aux championnats virtuels de plongeon qui ont lieu présentement. Afin d'être en mesure de tenir cet événement, un nombre limité d'athlètes par province seront autorisés à participer. Ainsi, nous encourageons fortement les provinces à mettre en place un ou deux événements afin de permettre à un plus grand nombre d'athlètes d'avoir une expérience compétitive et également, afin de sélectionner les athlètes qui représenteront votre province.

1. Dates

- a. **Inscriptions:** Au plus tard le 9 juillet 2021
- b. **Dévoilement des routines:** Andrée Pouliot-Deschamps annoncera les habiletés qui devront être démontrées dans les routines le 10 juillet à 8h, heure normale de l'Est.
- c. **Enregistrement des routines:** entre le 10 et le 13 juillet 2021
- d. **Téléchargement des routines:** Avant le 13 juillet 2021, minuit, heure normale de l'EST.
- e. **Évaluation des routines:** Entre le 13 et le 18 juillet
- f. **Diffusion:** 24 et 25 juillet 2021

2. Coûts

- a. Il y aura un frais de 20\$ par athlètes
 - i. Chaque province sera responsable de payer Diving Plongeon Canada pour l'ensemble de ses athlètes.
 - ii. Les frais doivent être payés au moment de l'inscription : au plus tard le 9 juillet 2021.

3. Catégories

- Les filles et garçons seront séparés
- a. E: 9 and et moins (2012 et plus)
 - b. D: 10 et 11 ans (2010-2011)
 - c. C: 12 et 13ans (2008-2009)
 - d. B: 14 et 15ans (2006-2007)
 - e. A: 16 et 18ans (2003-2004-2005)

4. Éligibilité

- a. Chaque province peut inscrire jusqu'à
 - i. 20 athlètes
 1. Maximum de 10 filles
 2. Maximum de 10 garçons
 - * Dans l'intérêt d'atteindre l'équité entre les sexes dans notre sport
- b. Les provinces sont responsables de la sélection de leurs athlètes. Nous encourageons les provinces à mettre en place une ou des compétitions virtuelles d'habiletés à sec pour leurs plongeurs. Celles-ci permettront aux athlètes de participer à des

compétitions. De plus, vous pourrez utiliser cette compétition ou ces compétitions afin de sélectionner vos athlètes.

- c. Seulement les athlètes qui ne participeront pas aux championnats virtuels de qualification et au Championnat national virtuel en plongeon sont éligibles.

5. Format

- a. Les athlètes vont performer une routine comprenant des habiletés choisis par Andrée Pouliot-Deschamps
 - i. Chaque catégorie d'âge recevra la routine d'habiletés à performer. Chaque routine inclura :
 1. Groupe E: 5 habiletés
 2. Groupe D: 6 habiletés
 3. Groupe C: 7 habiletés
 4. Groupe B: 8 habiletés
 5. Groupe A: 8 habiletés
 - ii. Les exercices à performer seront choisis à partir de la liste d'exercices (Voir Annexe 1 : liste des habiletés)
 - iii. Les athlètes devront performer toutes les habiletés sélectionnées dans un format routine
 1. Les habiletés doivent être démontrées une après l'autre et dans le bon ordre
 2. Seulement une vidéo par athlète sera soumise

2

6. Évaluation

- a. Évaluateurs
 - i. Le processus d'évaluation inclura les officiels de niveau national ainsi qu'Andrée Pouliot-Deschamps, Directrice, haute-performance junior
- b. Critère d'évaluation
 - i. Les habiletés prescrites sont exécutées
 - ii. Les habiletés sont exécutées dans un format routine
 1. Toutes les habiletés doivent être enchaînées dans une seule vidéo
 - iii. Les habiletés doivent être exécutées dans le bon ordre
 - iv. Qualité d'exécution

7. Récompenses

- a. Les 3 premières positions de chaque catégorie recevront un cadeau
- b. Des prix spéciaux seront remis pour certaines habiletés particulières